



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Premier projet de Règlement numéro 2026-501 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin d'ajouter les activités de recherche et développement en agriculture à la liste d'usages commerciaux para-agricoles

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de règlement :

1. Adoption du projet de règlement

Lors d'une séance tenue le 20 janvier 2026, le conseil a adopté le premier projet de Règlement numéro 2026-501 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin d'ajouter les activités de recherche et développement en agriculture à la liste d'usages commerciaux para-agricoles

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation se tiendra le **10 février 2026 à 19 h 00** à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine. Au cours de l'assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront le faire.

3. Objet du règlement

Le premier projet de Règlement numéro 2026-501 a pour objet d'ajouter l'usage « g) Activités de recherche et développement en agriculture » à la classe d'usages « AD » : Usages commerciaux para-agricoles.

Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

4. Zones visées

Ce premier projet de règlement concerne tout le territoire de Sainte-Martine.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer par courriel avec nous à urbanisme@sainte-martine.ca

Donné à Sainte-Martine, ce 2 février 2026,

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

